

**Lundi 19 juin 2017**

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal, tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 19 juin 2017 à 20 h 00.**

**Sont présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants :  
André Laforest, Isabelle Chouinard, Réjean Pelletier, Francine Soucy, Marjolaine Emond et Rémi Pelletier, sous la présidence de Monsieur Rénaud Bernier, maire formant quorum.

**Sont aussi présents** Mesdames Louise St-Pierre, greffière et Gina Dionne, trésorière ainsi que Monsieur Jean Langelier, directeur général.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2017-06-294**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du règlement numéro 307-2017 décrétant des travaux de voirie dans la rue Octave et autorisant un emprunt de 71 458 \$ pour en acquitter les coûts.
4. Avis de motion du règlement numéro 308-2017 modifiant le règlement numéro 155-2008 concernant la circulation et le stationnement.
5. Prolongation du mandat de Royal Lepage Kamouraska-L'Islet pour la vente des terrains vacants de l'avenue Gilles-Picard.
6. Mandat à la MRC de Kamouraska pour préparer une modification réglementaire relative aux limites des zones inondables sur le territoire de la Ville.
7. Mandat à Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup inc. pour réaliser des expertises sur sols dans le cadre du projet de réfection de la rue de la Station.
8. Mandat au maire et à la greffière pour signer une prolongation à la promesse d'achat intervenue avec Monsieur Jean-Louis Lévesque pour le lot numéro 6 012 239 du cadastre du Québec.
9. Ouverture d'un poste d'ouvrier d'entretien régulier, chef de section, au Service des loisirs.
10. Période de questions.
11. Clôture et levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement de l'adopter.

\_\_\_\_\_  
Rénaud Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

**2017-06-295**

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 307-2017 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE VOIRIE DANS LA RUE OCTAVE ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 71 458 \$ POUR EN ACQUITTER LES COÛTS.**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder à la réfection complète de la partie nord de la rue Octave afin de favoriser son égouttement;

CONSIDÉRANT que le coût total des travaux de voirie dans la rue Octave est estimé à 71 458 \$ incluant les frais, la taxe nette (TVQ) et un pourcentage pour les imprévus;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juin 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement que le projet de règlement numéro 307-2017 soit adopté.

---

Rénald Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**2017-06-296**

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 308-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 155-2008 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.**

---

Monsieur André Laforest, conseiller donne un avis de motion de la présentation à une séance ultérieure du règlement numéro 308-2017 modifiant le règlement numéro 155-2008 concernant la circulation et le stationnement.

---

André Laforest, conseiller

**2017-06-297**

**PROLONGATION DU MANDAT DE ROYAL LEPAGE KAMOURASKA-L'ISLET POUR LA VENTE DES TERRAINS VACANTS DE L'AVENUE GILLES-PICARD.**

---

CONSIDÉRANT les contrats de courtage numéros CC-04358 et CC-61595 liant la Ville à Royal LePage Kamouraska-L'Islet pour la vente des terrains vacants de l'avenue Gilles-Picard;

CONSIDÉRANT l'échéance des contrats le 4 juillet 2017;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de renouveler lesdits contrats jusqu'au 4 juillet 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

est résolu unanimement :

- de ratifier les termes des formulaires de modification numéros MO 39491, MO 43140, MO 43142, MO 43145 et MO 43148 prolongeant la période des contrats de courtage jusqu'au 4 juillet 2018 inclusivement;
- d'autoriser Monsieur Jean Langelier, directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, lesdits formulaires.

---

Rénald Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**2017-06-298**

**MANDAT À LA MRC DE KAMOURASKA POUR PRÉPARER UNE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE RELATIVE AUX LIMITES DES ZONES INONDABLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE.**

---

CONSIDÉRANT le Règlement numéro 195 modifiant le Règlement numéro 141 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, afin d'actualiser les dispositions normatives ainsi que la cartographie des plaines inondables sur le territoire de la MRC de Kamouraska entré en vigueur le 6 avril 2017;

CONSIDÉRANT que ce règlement vient modifier, notamment, les limites des zones inondables situées sur le territoire de la Ville;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le plan de zonage de la Ville sur lequel apparaît les zones inondables;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la MRC de Kamouraska datée du 14 juin 2017 évaluant à 180 \$ les honoraires requis pour préparer un projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement de mandater la MRC de Kamouraska pour préparer un projet de règlement visant à modifier les limites des zones inondables de la Ville pour un montant de 180 \$ incluant les taxes, le tout selon l'offre de service datée du 14 juin 2017.

---

Rénald Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**2017-06-299**

**MANDAT À LABORATOIRE D'EXPERTISES DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. POUR RÉALISER DES EXPERTISES SUR SOLS DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE DE LA STATION.**

---

CONSIDÉRANT le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout de la rue de la Station prévu au programme triennal d'immobilisations pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT la nécessité de mandater une firme spécialisée pour réaliser des expertises sur sols afin de déterminer la profondeur du refus;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup inc. datée du 14 juin 2017 au montant de 2 638,96 \$ incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chouinard

et résolu unanimement :

- d'octroyer un mandat à Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup inc. pour réaliser des expertises sur sols afin de déterminer la profondeur du refus dans le cadre du projet de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout de la rue de la Station au montant de 2 638,96 \$ incluant les taxes;
- de pourvoir au paiement de la dépense autorisée par la présente résolution à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

---

Rénald Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-06-300

**MANDAT AU MAIRE ET À LA GREFFIÈRE POUR SIGNER UNE PROLONGATION À LA PROMESSE D'ACHAT INTERVENUE AVEC MONSIEUR JEAN-LOUIS LÉVESQUE POUR LE LOT NUMÉRO 6 012 239 DU CADASTRE DU QUÉBEC.**

---

CONSIDÉRANT la promesse d'achat de la Ville acceptée par Monsieur Jean-Louis Lévesque le 26 novembre 2016 à l'égard d'une partie du lot numéro 3 655 284 du cadastre du Québec, maintenant connue et désignée comme étant le lot numéro 6 012 239 du cadastre du Québec, laquelle promesse venait échéance le 7 mai 2017;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2017-05-210 de ce conseil autorisant le maire et la greffière à signer une prolongation à la promesse d'achat jusqu'au 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT la nécessité de convenir avec Monsieur Jean-Louis Lévesque d'un droit de passage en sa faveur afin de lui permettre de rejoindre un terrain contigu dont il est propriétaire;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de signer un contrat d'achat avant le 30 juin 2017 compte tenu de la nécessité de déterminer l'assiette de la servitude;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre la Ville et Monsieur Jean-Louis Lévesque afin de prolonger la promesse d'achat existante jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2017;

CONSIDÉRANT le projet de modification à la promesse d'achat préparée par Me Dorisse St-Pierre, notaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement de ratifier les termes de la modification à la promesse d'achat et de mandater le maire, Monsieur Rénaud Bernier et la greffière, Me Louise St-Pierre à signer, pour et au nom de la Ville, ledit document.

---

Rénaud Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-06-301

**OUVERTURE D'UN POSTE D'OUVRIER D'ENTRETIEN RÉGULIER, CHEF DE SECTION, AU SERVICE DES LOISIRS.**

---

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de Monsieur Alain Charest le 28 juillet prochain;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste laissé vacant par Monsieur Charest;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement de procéder à l'ouverture d'un poste d'ouvrier d'entretien régulier et chef de section à l'affectation loisirs pour combler le poste vacant.

---

Rénaud Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

2017-06-302

**PÉRIODE DE QUESTIONS.**

---

- Monsieur Jacques Rivard demande quelles seront les modifications apportées au règlement sur la circulation et le stationnement.
- Monsieur Clermont Desgagnés demande si la borne-fontaine sera changée sur la rue de la Station lors des travaux de réfection.
- Monsieur Clermont Desgagnés demande pourquoi la Ville n'a pas scindé les travaux de la rue Octave en deux contrats distincts.
- Monsieur Jacques Rivard demande si le stationnement de l'ancien garage Astro sera réalisé en même temps que les travaux de la rue de la Station.

2017-06-303

**CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.**

---

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 20.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

**Signature du procès-verbal**

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière